



## FEDERATION FRANÇAISE DE PARACHUTISME

62 rue de Fécamp - 75012 PARIS

Tél.: 01.53.46.68.68 - Fax: 01.53.46.68.70

E-mail: ffp@ffp.asso.fr

Web: www.ffp.asso.fr

### Progression sous voile

OBJECTIFS	CRITÈRES D'ÉVALUATION	RÈGLES DE SÉCURITÉ
<p><i>Aptitudes sous voile (Av)</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Concevoir et proposer son programme de la sortie d'avion au poser : point de sortie d'avion, point d'ouverture, zone d'évolution, point de rendez-vous, prise de terrain, atterrissage.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Découverte de : <ul style="list-style-type: none"> <li>décrochages</li> <li>évolutions à 50 % de frein (virage à plat)</li> <li>360° à la commande (enfoncements)</li> <li>360° aux élévateurs arrière</li> </ul> </li> <li>Atterrissage sans assistance dans la zone prévue</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Vent au sol inférieur ou égal à 7 m/s</li> <li>Matériel adapté au niveau de l'élève.</li> <li>Système de guidage laissé à l'appréciation du moniteur.</li> </ul>

## BREVET A

### Conditions d'obtention :

- Validation des aptitudes en chute de la progression traditionnelle (les 5 niveaux) ou de la progression accompagnée en chute (les 4 niveaux).
- Validation du module « Aptitudes sous voile » (Av).
- Totaliser au minimum 15 sauts en chute.
- Vérification des capacités suivantes :
  - Plier son parachute principal.*
  - Contrôler son parachute avant de s'équiper et s'équiper correctement.*
  - Visualiser le point de largage*
  - S'intégrer seul dans une séance de sauts en respectant les règles de sécurité au sol, dans l'avion et sous voile.*

### Prérogatives :

- Aptitude aux sauts individuels sans assistance de moniteurs.
- Obligation de pratiquer au sein d'une école agréée.